



ALLIANZ HABITATION

L'assurance qui s'ajuste
à vos besoins,
ni plus ni moins

-15 %

OFFRE SPÉCIALE
ALLIANZ HABITATION⁽¹⁾

silène
L'HABITAT AU CŒUR.

Assurez votre logement en toute sérénité

Les plus Allianz

- **Des garanties complètes** en cas d'incendie, d'évènements climatiques, de dégâts des eaux, de vol, de bris de glace...
- Des **services d'assistance** inclus.
- La couverture de votre responsabilité civile.
- Vos dépendances assurées (cave, cellier, garage...).
- **En cas de sinistres ?** Une palette de solutions d'indemnisation pour vous faciliter la vie et, d'office dans votre contrat, une indemnisation en Valeur à Neuf ⁽²⁾ (remboursement de la vétusté jusqu'à 25 % en cas de remplacement ou de réparation du bien endommagé dans les 2 ans).



Un partenariat avec Allianz Fontaine & Le Bail pour des garanties sur mesure avec un tarif négocié, réservé aux attributaires et locataires Silène.



- **La lisibilité** : vous savez clairement ce pour quoi vous êtes assuré.
- **Le prix** : vos garanties sur mesure pour payer le juste prix.
- **La tranquillité d'esprit** : vous choisissez de nombreux services pour un accompagnement au quotidien.
- **Mon Allianz mobile** : un large éventail de fonctionnalités directement depuis votre smartphone ⁽³⁾.
- **L'Espace client Allianz.fr** : un outil simple et pratique pour consulter vos contrats et déclarer et suivre vos sinistres en ligne et bénéficier d'avantages clients auprès de nos partenaires.
- **La proximité** : l'agence **Allianz Fontaine & Le Bail**, proche de chez vous, est à votre disposition pour vous conseiller (souscription, règlement, sinistre, demande de documents). Elle vous accompagne également dans votre changement d'assurance.

L'ensemble des garanties et services présentés dans ce document s'exerce selon les clauses, conditions et limites du contrat Allianz Habitation.

(1) Offre exclusivement réservée aux attributaires et locataires de logements d'habitation gérés par Silène.

Cet avantage est proposé dans le cadre d'un partenariat négocié avec Silène et Allianz Fontaine & Le Bail pour la souscription d'une formule du contrat « Allianz Habitation » ne dépassant pas le niveau 1 des garanties Vols, Bris de glaces et assistance et n'incluant pas les garanties Solutions panne, Assistance voyage, Remplacement à neuf, Remboursement d'emprunt, avec une valorisation des objets de valeurs inférieure ou égale à 10% du capital mobilier déclaré lors de la souscription et une franchise au minimum à 225 euros.

Pour bénéficier de cette offre, le locataire Silène doit se rapprocher de l'agence Allianz Fontaine & Le Bail, muni de la copie de son contrat de location ou d'une quittance de loyer délivrés par Silène.

Les conditions détaillées de l'offre sont disponibles auprès de l'agence Allianz Fontaine & Le Bail.

Silène ne perçoit aucune rémunération dans le cadre de ce partenariat.

(2) En cas de sinistre garanti et dans les conditions définies aux Dispositions Générales Allianz Habitation.

(3) Pour en bénéficier, inscrivez-vous gratuitement dans l'Espace client du site www.allianz.fr.

Pour de plus amples renseignements,
vos interlocuteurs Allianz sont à votre disposition.

Jérôme Fontaine & Martial Le Bail

Agents Allianz
www.allianz.fr/fontaje
3 place du Commerce - 44600 Saint-Nazaire
☎ 02 40 22 14 45
fontainelebaill.stnazaire@allianz.fr
N° Orias : 07 021 757 / 07 021 863 (www.orias.fr)

Vos partenaires locaux – **Nous sommes heureux de vous aider.**



Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances
1 cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

www.allianz.fr

Document à caractère publicitaire, ne pas jeter sur la voie publique.

